



**Troisième édition
Concours littéraire
international**

L'âme de la forêt - L'anima del bosco

Sujet 2008: « Napoléon parmi histoire, légende et imagination »

Section A – Récit à sujet « Napoléon parmi histoire, légende et imagination ».

Chaque auteur devra envoyer un conte en langue italienne, en sept copies dactylographiées (de maximum 5 pages, corps 12) sans signatures, paraphes, devises ou pseudonymes.

Section B – Conte/Fable/Légende.

Chaque auteur devra envoyer un conte, une fable, une légende en langue italienne à sujet libre, en sept copies dactylographiées (de maximum 5 pages, corps 12) sans signatures, paraphes, devises ou pseudonymes.

Section C – Poème/Acrostiche.

Chaque auteur devra envoyer un poème en langue italienne, en sept copies dactylographiées (au maximum 30 vers) sans signatures, paraphes, devises ou pseudonymes.

Les copies envoyées au concours ne seront pas rendues.

Le dernier délai pour présenter les œuvres: 30 mai 2008.

Envoyer à :

Concours «L'âme de la forêt »
c/o MAGEMA
via Lichene,13
17043 Carcare (SV) - Italia

Pour tout renseignement s'adresser à: Tél.: 0039 347 4439436 - info@magema2000.net

Tout renseignement relatif au déroulement du concours sera à disposition sur:
www.magema2000.net

Le concurrent devra remplir une fiche dactylographiée à joindre au textes dûment complétée (nom, prénom, adresse, lieu et date de naissance, **code fiscal**, numéro de téléphone, éventuellement adresse e-mail).

Le jury ne recevra les textes que pour rédiger le classement, alors que le secrétariat traitera les données personnelles des auteurs.

Les droits d'inscription par personne (et non par œuvre) comme contribution volontaire de secrétariat et d'organisation sont fixés à **15,00 euros** pour une œuvre et **22,00 euros** pour plus d'une œuvre, à payer par:

- Chèque circulaire **au nom de MAGEMA.**
- Versement sur le compte-chèques postal n. 76883941 **au nom de MAGEMA - via Lichene, 13 - 17043 Carcare (SV) – Italia.**
- Virement bancaire sur le compte n. 23043 du BANCO AZZOAGLIO, siège de Carcare (SV), code IBAN n. : IT26Q 03425 49350 000000023043 **au nom de MAGEMA.**



La quittance du versement ou le chèque doivent être joints à l'intérieur de l'enveloppe contenant les données personnelles et les textes.

La commission chargée de juger sera composée par des représentants du monde de la culture et de l'art, dont les noms seront communiqués à la remise des prix. Elle examinera les œuvres parvenues en règle avec les dispositions de ce règlement et à sa décision sans appel assignera :

Premier Prix Section Récit: 200,00 euros

Premier Prix Section Fable/Légende: 200,00 euros

Premier Prix Section Poème: 200,00 euros

Deuxième Prix pour chaque Section : panier des produits typiques locaux.

Troisième Prix pour chaque Section : œuvre d'art (pièces uniques à sujet réalisées pour l'occasion).

Le jury pourra assigner à sa discrétion des éventuels autres prix.

La remise des prix se fera en septembre 2008. Le programme de la manifestation sera disponible sur le site www.magema2000.net .

Les vainqueurs et les auteurs signalés devront retirer personnellement les prix. A l'exception du premier classifié, on acceptera de toute façon des délégués pour retirer les prix. Les prix non retirés resteront à l'organisation et seront réattribués aux gagnants de la prochaine édition.

Les œuvres pourront être publiées dans des revues littéraires ou éventuellement dans des anthologies éditées par l'Organisation. **Aucun droit d'auteur ou aucune autre récompense ne seront payés pour la publication.**

On informe que les données personnelles recueillies seront traitées selon le décret législatif 196/2003 concernant la protection des informations et des données personnelles. Titulaire et responsable du traitement des données selon le décret législatif 196/2003 art.13 et suivantes est **MAGEMA Soc. Coop.** – siège légale via Lichene, 13 – 17043 Carcare.

«L'âme de la forêt» est une d'idée de Anna Gentili, Emiliana Rapetti e Marcella Olivieri